

de ce projet pour l'économie en général, et pour la situation monétaire en particulier, et envisagerait-il, par l'entremise de la Corporation de développement du Canada, dont la mesure l'établissant se trouve actuellement entre les mains d'un comité parlementaire, d'assurer une participation canadienne au financement des travaux?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, avant de pouvoir répondre à cette question, il faudrait que j'aie beaucoup plus de renseignements sur ce projet. Tout comme le député, je n'en connais que ce qui a paru dans les journaux.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—  
LES RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre des Pêches et des Forêts qui, d'après le système de roulement du premier ministre, devrait être ici—je suis sûr que son absence est motivée—je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement, ou encore le ministre des Pêches et des Forêts, ou un organisme gouvernemental, se sont penchés sur les problèmes écologiques que présente cet aménagement et sur la façon d'effectuer les recherches suggérées par un ministre québécois, le docteur Goldbloom, je crois? A-t-on fait des recherches sur les répercussions écologiques?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, le ministre des Pêches et des Forêts est en Colombie-Britannique pour recevoir la reine et lui faire visiter cette province. Au cours des entretiens entre le gouvernement du Québec et nous-mêmes, je crois qu'il n'a été question jusqu'ici que de l'énergie proprement dite. Je sais qu'il y a eu des échanges entre l'Office national de l'énergie et des fonctionnaires provinciaux au sujet de cette question. Pour ce qui est de l'écologie, pas plus que le ministre des Finances je ne suis au courant d'une demande présentée par la province au gouvernement fédéral. Comme le député, je sais que M. Goldbloom a fait état de l'intérêt que porte son gouvernement à l'aspect écologique. Certainement, le gouvernement fédéral tiendra aussi, puisque cela relève de lui, à s'occuper des questions du domaine écologique.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LES  
ENTRETIENS AU SUJET DU DÉTOURNEMENT  
DES EAUX

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Je voudrais demander au très honorable premier ministre si des entretiens ont eu lieu avec la province de Québec au sujet du détournement des eaux et aussi si le gouvernement a l'intention de renvoyer toute la question au comité de la Chambre que préside le député d'Esquimalt-Saanich.

LE PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—  
DEMANDE D'AIDE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

[Français]

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Joliette désire-t-il poser une question supplémentaire?

**M. Roch La Salle (Joliette):** Oui, monsieur l'Orateur.

Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Étant donné l'importance de ce projet de la baie James, est-ce que l'honorable ministre pourrait au moins assurer le gouvernement du Québec d'une représentation au sein du gouvernement, en ce qui a trait à l'émission de crédits particuliers, pour la réalisation de l'infrastructure que nécessitera ce projet?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, si la demande nous est faite par la province, nous l'étudierons sans doute avec attention.

[Traduction]

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Je voudrais poser une question supplémentaire. Compte tenu de l'exemple de coordination dont a fait état le ministre, ma question a trouvé une réponse partielle dans les prises de position suscitées par quelques-unes des questions supplémentaires. Cependant, devons-nous conclure, à la lumière des réponses données par le premier ministre et le ministre de l'Expansion économique régionale, qu'aucune requête spéciale n'a été faite, notamment par le ministre de l'Expansion économique régionale, à propos de ce projet d'assez vaste portée?

**L'hon. M. Marchand:** Non, monsieur l'Orateur.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—  
LES DROITS DES INDIENS

**M. Frank Howard (Skeena):** Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien auquel il appartient de défendre les droits des Indiens. Étant donné les objections du chef Maxwell Gros-Louis, secrétaire de l'Association des Indiens du Québec, selon qui le projet de la baie James porterait atteinte aux droits fonciers et aborigènes des Indiens de cette région, le ministre songe-t-il à intervenir au nom du gouvernement canadien afin de protéger les droits des Indiens vivant dans cette région?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà demandé aux fonctionnaires de mon ministère de voir à cette affaire et, comme l'honorable député le sait, il existe un comité formé d'Indiens, de fonctionnaires du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, qui étudie tous les problèmes relatifs aux Indiens du Québec, et j'espère que ce comité tripartite pourra étudier ce problème le plus rapidement possible, pour s'assurer que les droits des Indiens sont protégés.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. La présidence va permettre la dernière question supplémentaire sur ce sujet, puis, nous passerons la parole au député de Témiscamingue.